



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-140762>

Département(s) de publication : **02, 51, 60, 75, 77, 91, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-140762**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU NORD SEINE-ET-MARNE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION ENGAGEANTE, FONDE SUR UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL, VISANT A AMELIORER LES PERFORMANCES DE TRI DES LOGEMENTS INDIVIDUELS SUR LES QUATRE TERRITOIRES ADHERENTS DU SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE

Description : Le présent marché public s'inscrit dans la continuité de l'Appel à Projets « Collecte 2024 », piloté par Citeo et Adelphe, pour lequel le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et ses adhérents ont été lauréat. Cet appel à projets a pour finalité d'optimiser la collecte sélective des emballages ménagers et papiers graphiques, en améliorant la qualité du geste de tri et en réduisant le taux de refus en centre de tri. Les actions prévues dans ce cadre, portant prioritairement sur les secteurs d'habitat collectif dense, une large partie du territoire du SMITOM – constituée de zones pavillonnaires à dominante individuelle et à faible densité – reste non couverte. Le présent marché a pour objet de compléter le programme d'actions initialement prévu en ciblant spécifiquement l'habitat pavillonnaire. Il vise à mettre en place un dispositif de diagnostic, de communication et de sensibilisation, cohérent avec les enseignements et les outils développés dans le cadre de l'AAP Collecte, mais adapté aux spécificités de l'habitat individuel. À l'image de l'AAP Collecte, ce marché ciblant l'habitat pavillonnaire s'inscrit dans l'objectif spécifique OS 2.6 « Promouvoir la transition vers une économie circulaire » du Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine. Il prévoit notamment : • Un diagnostic comportemental de terrain, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de foyers pavillonnaires, afin de mesurer les pratiques réelles de tri, d'identifier les erreurs les plus fréquentes et de comprendre les freins rencontrés par les usagers. • L'expérimentation de messages de communication engageante lors du diagnostic, permettant de tester la réceptivité des habitants et d'orienter les choix méthodologiques. • La définition d'une

stratégie de communication engageante, élaborée à partir des résultats du diagnostic, constituant un cadre partagé pour le SMITOM et ses adhérents. • La déclinaison locale de cette stratégie, adaptée aux spécificités de chaque territoire (habitat, organisation de collecte, dynamique démographique). • La conception d'une campagne de communication générique et mutualisable, incluant gabarits et supports types utilisables par le SMITOM et ses quatre territoires adhérents. • Le déploiement d'actions de sensibilisation en porte-à-porte, sur des périmètres définis par les adhérents, visant à accompagner directement les habitants dans l'amélioration de leurs pratiques de tri et de prévention des déchets. Afin de garantir la traçabilité des interventions et d'évaluer objectivement l'impact des actions, le présent marché prévoit la mise en place d'un dispositif de suivi transversal. Celui-ci associera des indicateurs définis et suivis par le Titulaire pour mesurer ses interventions, et des KPI complémentaires fournis régulièrement par les adhérents via le SMITOM, afin de disposer d'une lecture consolidée et partagée des résultats. Le marché est piloté par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne, syndicat mixte compétent en matière de traitement, valorisation et sensibilisation autour des déchets. Il couvre l'ensemble du périmètre de ses quatre territoires adhérents : • La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM), • Le syndicat intercommunal COVALTRI77, dédié à la gestion des déchets de 4 communautés d'agglomération, • La Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), • Val d'Europe Agglomération (VEA). Chaque territoire présente des caractéristiques spécifiques en matière d'habitat, de collecte et de dynamiques démographiques. Le présent marché intègre cette diversité et prévoit des interventions modulables, adaptées aux spécificités techniques, sociales et organisationnelles locales, tout en ayant une approche globalisée et générale.

Identifiant de la procédure : d087ff62-7f96-4563-b66f-8443db7d7d9e

Identifiant interne : 2025 - 15

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,550,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : MARCHE PROGRAMME DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION ENGAGEANTE, FONDE SUR UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL, VISANT A AMELIORER LES PERFORMANCES DE TRI DES LOGEMENTS INDIVIDUELS SUR LES QUATRE TERRITOIRES ADHERENTS DU SMITOM DU NORD SEINE-ET-MARNE

Description : Le présent marché public s'inscrit dans la continuité de l'Appel à Projets « Collecte 2024 », piloté par Citeo et Adelphe, pour lequel le SMITOM du Nord Seine-et-Marne et ses adhérents ont été lauréat. Cet appel à projets a pour finalité d'optimiser la collecte sélective des emballages ménagers et papiers graphiques, en améliorant la qualité du geste de tri et en réduisant le taux de refus en centre de tri. Les actions prévues dans ce cadre, portant prioritairement sur les secteurs d'habitat collectif dense, une large partie du territoire du SMITOM – constituée de zones pavillonnaires à dominante individuelle et à faible densité – reste non couverte. Le présent marché a pour objet de compléter le programme d'actions initialement prévu en ciblant spécifiquement l'habitat pavillonnaire. Il vise à mettre en place un dispositif de diagnostic, de communication et de sensibilisation, cohérent avec les enseignements et les outils développés dans le cadre de l'AAP Collecte, mais adapté aux spécificités de l'habitat individuel. À l'image de l'AAP Collecte, ce marché ciblant l'habitat pavillonnaire s'inscrit dans l'objectif spécifique OS 2.6 « Promouvoir la transition vers une économie circulaire » du Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine. Il prévoit notamment : • Un diagnostic comportemental de terrain, réalisé auprès d'un échantillon représentatif de foyers pavillonnaires, afin de mesurer les pratiques réelles de tri, d'identifier les erreurs les plus fréquentes et de comprendre les freins rencontrés par les usagers. • L'expérimentation de messages de communication engageante lors du diagnostic, permettant de tester la réceptivité des habitants et d'orienter les choix méthodologiques. • La définition d'une stratégie de communication engageante, élaborée à partir des résultats du diagnostic, constituant un cadre partagé pour le SMITOM et ses adhérents. • La déclinaison locale de cette stratégie, adaptée aux spécificités de chaque territoire (habitat, organisation de collecte, dynamique démographique). • La conception d'une campagne de communication générique et mutualisable, incluant gabarits et supports types utilisables par le SMITOM et ses quatre territoires adhérents. • Le déploiement d'actions de sensibilisation en porte-à-porte, sur des périmètres définis par les adhérents, visant à accompagner directement les habitants dans l'amélioration de leurs pratiques de tri et de prévention des déchets. Afin de garantir la traçabilité des interventions et d'évaluer objectivement l'impact des actions, le présent marché prévoit la mise en place d'un dispositif de suivi transversal. Celui-ci associera des indicateurs définis et suivis par le Titulaire pour mesurer ses interventions, et des KPI complémentaires fournis régulièrement par les adhérents via le SMITOM, afin de disposer d'une lecture consolidée et partagée des résultats. Le marché est piloté par le SMITOM du Nord Seine-et-Marne, syndicat mixte compétent en matière de traitement, valorisation et sensibilisation autour des déchets. Il couvre l'ensemble du périmètre de ses quatre territoires adhérents : • La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM), • Le syndicat intercommunal COVALTRI77, dédié à la gestion des déchets de 4 communautés d'agglomération, • La Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), • Val d'Europe Agglomération (VEA). Chaque territoire présente des caractéristiques spécifiques en matière d'habitat, de collecte et de dynamiques démographiques. Le présent marché intègre cette diversité et prévoit des interventions modulables, adaptées aux spécificités techniques, sociales et organisationnelles locales, tout en ayant une approche globalisée et générale.

Identifiant interne : 0001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 42 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,550,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : - Critère 1 : Valeur technique (50 %) - Sous-critère 1 : Compréhension des enjeux du marché par le candidat (10 %) - Sous-critère 2 : Méthodologie proposée pour l'exécution des prestations (20 %) - Sous-critère 3 : Cohérence des temps passés au regard des prestations attendues (5 %) - Sous-critère 4 : Qualité et pertinence des moyens humains et matériels mobilisés ainsi que des expertises proposées (10 %) - Sous-critère 5 : Outils de suivi, de gestion et de pilotage envisagés (5 %) Critère 2 : Prix (40 %) - Sous-critère 1 : Valeur financière au regard de la DPGF (10 %) - Sous-critère 2 : Valeur financière au regard du BPU du volet 3 (25 %) - Sous-critère 3 : Valeur financière au regard du BPU du volet 4 (5 %) Critère 3 : Valeur sociale et environnementale (10 %) - Sous-critère 1 : Pertinence des engagements sociaux mobilisés pour l'exécution du marché (5 %) - Sous-critère 2 : Pertinence des engagements environnementaux mobilisés pour l'exécution du marché (5 %)

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 23/01/2026 à 12:00

Adresse des documents de marché : <http://smitom-nord77.synapse-entreprises.com>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://smitom-nord77.synapse-entreprises.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 03/02/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Il n'est pas imposé une exécution de la totalité du marché dans le cadre de programme d'emplois protégés. Toutefois, le Titulaire doit réserver une part de l'exécution des prestations à l'insertion sociale, pour permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés professionnelles particulières. A l'occasion de l'exécution du Marché le Titulaire s'engage à réserver un volume horaire par année, à compter de la prise d'effet du Marché et dans l'exercice du Volet 3, à une ou plusieurs personnes éligibles. Ce volume d'heures est défini dans l'offre du titulaire. Le détail des actions du Titulaire est présenté au sein de son offre, dans les conditions du présent article.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de MELUN

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure de passation pourra faire l'objet des recours suivants : - Référé précontractuel (articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du Code de justice administrative) : tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé précontractuel contre tout acte de la passation jusqu'à la date de signature de l'accord cadre, auprès du Tribunal Administratif compétent. - Référé contractuel (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative) : tout opérateur économique ayant intérêt à conclure le contrat peut introduire un référé contractuel contre tout acte de la passation, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut d'un tel avis dans un délai de six (6) mois à compter de la conclusion de l'accord cadre devant le Tribunal Administratif compétent. - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU NORD SEINE-ET-MARNE

Numéro d'enregistrement : 25770491600028

Adresse postale : 14 rue de la Croix Gillet

Ville : MONTHYON

Code postal : 77122

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Point de contact : Service Exploitation

Adresse électronique : j.barthe@smitom-nord77.fr

Téléphone : 01 60 44 40 03

Adresse internet : <https://www.smitom-nord77.fr>

Profil de l'acheteur : <http://smitom-nord77.synapse-entreprises.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de MELUN

Numéro d'enregistrement : 17770704900017

Adresse postale : 47 rue du Général de Gaulle

Ville : Melun Cedex

Code postal : 77008

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1ab94481-2247-48ab-a2eb-b857f06f13ef - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/12/2025 à 17:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/12/2025